



*Signataire : Gabriela Sonderegger*

*Date de dépôt : 19 avril 2024*

## **Question écrite urgente**

### **Suppression de la fête des Mères**

Des parents d'élève de la commune de Bernex ont reçu une lettre circulaire, datée du 18 avril 2024, annonçant un « Changement du concept de la fête des Mères ». Il est indiqué : « au vu de la mouvance actuelle traitant de l'inclusion des genres et de l'égalité femme/homme de ne plus fêter exclusivement les mamans durant le mois de mai, mais, de manière plus globale, les gens qu'on aime ».

Le directeur de l'établissement primaire Bernex nous informe que cette décision a été prise par l'équipe enseignante de l'école de Lully.

La fête des Mères est un événement apprécié très largement qui permet de resserrer les liens sociaux et n'a aucun sens discriminatoire ou contraire à l'égalité. Bien au contraire.

Le rôle d'une équipe enseignante n'est pas d'imposer son propre modèle social, modèle qui ne correspond pas à celui de la très grande majorité de la population.

Mes questions sont les suivantes :

- *Le département de l'instruction publique encourage-t-il la suppression de la fête des Mères ?*
- *L'équipe enseignante a-t-elle eu l'accord du département de l'instruction publique avant de prendre cette décision ?*
- *Le département de l'instruction publique cautionne-t-il qu'une équipe enseignante impose sa vision du monde ?*